

force surnaturelle, ne semble-t-elle pas un souvenir des prêtresses gauloises et de leur étonnante puissance !

On ne sait si les menhirs étaient des bornes, des pierres tumulaires ou de grossières idoles. Le monument dont il s'agit ne peut pas aider beaucoup à l'éclaircissement de la question. Cependant la légende et la forme de la pierre s'accorderaient mieux avec la supposition d'une destination religieuse.

### § 6. — MENHIR, KROMLECK ET DOLMEN D'ALLOUIS.

M. Raynal, dans son histoire du Berry, ne dit qu'un mot des monuments druidiques d'Allouis : « On cite aussi, dit-il, les pierres druidiques de la commune d'Allouis. » (p. 49, note.) La commission historique, dans son travail préparatoire, ne parlait que d'un dolmen, et encore n'en parlait-elle que sous une forme très dubitative, reconnaissant que le caractère druidique de ce monument avait besoin d'être constaté (p. 9). Ces données étaient bien incomplètes, bien incertaines : la commission a consulté on lui a répondu que, s'il en faut croire M. Blondeau, ancien professeur de philosophie au lycée de Bourges, Allouis est la terre classique des monuments druidiques, que ce n'est plus seulement un dolmen qui se trouve à Allouis, mais trois monuments druidiques bien comptés, un menhir ou péulwan d'un côté du village, un kromleck et un dolmen de l'autre. La pierre que M. Blondeau regardait comme un menhir offre, un peu au-dessus du sol, une cavité assez profonde qui a la forme d'un entonnoir divisé par le milieu de manière à former deux ouvertures à peu près égales, dans lesquelles on peut passer la main et qui se dirigent vers le sol. M. Blondeau est persuadé que cet entonnoir est tout aussi druidique que la pierre elle-même, qu'il a été creusé à dessein, et il n'éprouve nul embarras à imaginer sa destination. Les druides croyaient à la métempsycose : sous cette pierre doit se trouver le tombeau de quelque personnage marquant de la nation celtique, et c'était par ces deux ouvertures que les druides lui faisaient passer des aliments. Le prétendu dolmen s'appelle dans le pays *la pierre de Lu* et n'est pas très éloigné de ce que M. Blondeau regardait comme un kromleck. Selon lui, c'était dans cette enceinte formée par les rochers, dans ce kromleck, que les druides tenaient leurs cours de justice ; tous les chefs étaient assis sur les pierres qui formaient l'enceinte, ils faisaient comparaître l'accusé, qui était placé sur le rocher qui était au centre, et la sentence une fois portée, on le conduisait immédiatement à la pierre de *Lu*, où la victime était immolée : et cette pierre

s'appelait la pierre de *Lu*, du verbe grec *λυο*, j'expie, c'est-à-dire pierre d'expiation. Si cette étymologie n'est pas vraie, elle est du moins ingénieuse : *Se no e vero, almeno e bene trovato*. Malgré la description très détaillée que M. Martial, curé d'Allogny, avait eu l'obligeance de nous donner de ces monuments, il était difficile à la commission de se prononcer sur leur valeur archéologique : un de ses membres, M. l'abbé Caillaud, est allé les visiter, et voici la description qu'il nous en a donnée.

« A droite de la route de Mehun à Allogny, un peu avant d'arriver à l'embranchement qui conduit à Allogny, à dix mètres environ de la route, se trouve, au milieu d'un champ, une pierre plate comme la table d'un dolmen, plantée verticalement dans la terre. Cette pierre porte dans le pays le nom de *pierre longue*. Elle a 1 m. 60 c. d'élévation, et 1 m. 25 c. de largeur à la base et un peu moins vers le haut. Elle est de même nature que les autres pierres du pays et n'a pas l'air d'avoir été taillée; elle est inclinée vers la route de Mehun à Allogny. Ce qu'elle a de plus remarquable, c'est la cavité dont nous avons déjà parlé. Aucune légende digne d'intérêt ne se rattache à cette pierre, on raconte seulement que très-anciennement des petits pères s'étant amusés à fermer cette ouverture avec des pierres et de la terre, le lendemain, à leur retour, ils la trouvèrent vide : ils renouvelèrent plusieurs fois la même expérience et le résultat était toujours le même ; ils désertèrent le champ de la pierre longue disant qu'elle était ensorcelée.

Est-ce bien là un menhir, comme le pense M. Blondeau ? L'explication qu'il donne de l'ouverture géminée en forme d'entonnoir n'est qu'une pure hypothèse. Il est bien vrai que les druides croyaient à la métempsychose : *In primis*, dit César, *hoc volunt persuadere non interire animas, sed ab aliis post mortem transire ad alios* (de Bell. gall. 4, 6, n<sup>o</sup>. 44) ; mais est-il certain que les menhirs soient des monuments funèbres, et quand ce serait un tombeau, est-il vrai que l'usage des druides ait été de faire passer de la nourriture à un être dont le corps était tombé en poussière et dont l'âme était passée dans un autre corps ? Cette ouverture n'est, selon toute apparence, qu'un jeu de la nature. Il est bien vrai que ce pays était autrefois tout couvert de bois ; que cette pierre a quelque chose d'extraordinaire, qu'elle a été placée là par la main des hommes, que le nom de *pierre longue* qu'elle porte dans ce pays est bien la traduction fidèle du mot celtique menhir (*men* pierre *hir* longue) ; mais elle n'est pas d'un volume si considérable qu'on puisse supposer qu'elle avait une grande importance : peut-être n'est-ce tout simplement qu'une borne, qu'une pierre limitante. Si en creusant au pied de ce monument, on découvrait quelques ossements humains, on serait peut-être amené à conclure que c'est un monument

druidique, mais jusqu'ici rien ne le prouve, et la commission suspend son jugement.

Le prétendu Kromleck se trouve à un kilomètre d'Allouis, à gauche de la route qui conduit de Mehun à Saint-Laurent. Là, au milieu d'un champ, on voit un énorme rocher dont la superficie est presque à fleur de terre. Ce rocher était, il y a encore peu de temps, environné de dix ou douze autres rochers assez gros, de hauteurs différentes, éloignés les uns des autres de 5 à 6 mètres, et disposés de manière à former une espèce de cercle. Tous ces rochers étaient adhérents au sol, et n'avaient en aucune manière été façonnés par la main des hommes. Ils étaient d'un grès très-dur, dont on se sert pour faire des meules à l'usine de Foëcy. La plupart ont été récemment enlevés pour macadamiser les routes voisines, mais on distingue encore l'emplacement qu'ils occupaient.

A 100 mètres environ de ce groupe de pierres, sur la droite de la route de Mehun à St-Laurent, à l'angle formé par cette route et par le chemin qui vient d'Allouis, se trouve un énorme rocher que les paysans appellent *la pierre de lu* ou *des lus*. Son élévation à l'est est de 1 m. 50 et de 1 m. 36 à l'ouest : la circonférence à la base est de 12 m. 50 et près de la surface de 8 m. 30 : la plate forme a 3 m. 60 de l'est à l'ouest sur 3 m. dans sa plus grande largeur. Près de cet énorme rocher se trouvent 8 ou 10 autres pierres brutes, presque rondes et assez grosses : elles ne sont pas adhérentes au sol comme la pierre de *lu*, et la tradition rapporte qu'autrefois elles en faisaient partie, ce qui serait possible ; car la pierre de *lu* paraît effectivement avoir été mutilée.

La commission historique ne partage pas l'avis de M. Blondeau sur les caractères druidiques de ces monuments. On appelle kromlecks, dit Oudin, une réunion de menhirs placés à une certaine distance les uns des autres et formant un cercle, un demi-cercle ou une ellipse. Quelquefois un dolmen occupe le centre. Le nombre de pierres formant ces enceintes est sacré : le moindre est de 12, il varie ensuite entre 19 et 60. On peut les regarder comme des imitations des enceintes sacrées ou *temenos*, qui environnaient ou précédaient les temples des anciens Orientaux. Les Celtes originaires de l'Asie en avaient conservé certains usages. (Manuel d'archéologie, p. 68.) Quoique les pierres d'Allouis n'aient pas été placées par la main des hommes au lieu qu'elles occupent, les druides avaient pu les utiliser et s'en servir comme d'un kromleck, mais ce n'est là qu'une possibilité. Chacune de ces pierres ne ressemble pas à un menhir, ni l'ensemble à un kromleck ; leur disposition presque circulaire n'est qu'un jeu de la nature. La pierre de *lu* n'a pas du tout la forme d'un dolmen. Aucune légende ne se rattache à ces monuments : aucune tradition, aucun fait positif n'établit les ingénieuses supposi-

tions de M. Blondeau. Aussi la commission historique est-elle d'avis de ne classer ni le kromleck ni le dolmen d'Allouis au nombre des monuments druidiques.

#### § 7. — LA GROTTÉ DE LA LUTONNIÈRE.

Dans son travail préparatoire la Commission historique signalait une grotte prétendue druidique dans la commune de Farges-Alichamps ; mais elle n'avait sur ce monument que des renseignements vagues et incomplets. Elle s'adressa en 1850 à M. l'abbé Jacob, alors curé de la Celle-Bruère qui eut l'obligeance de lui en transmettre d'assez précis ; et l'année dernière un de ses membres, M. l'abbé Caillaud, ayant eu occasion de parcourir ces contrées, a visité la grotte et complété ces renseignements. Voici comment il s'exprime dans le rapport qu'il fit à cette époque :

« Le 1<sup>er</sup> octobre 1853, me trouvant à la Celle-Bruère, j'eus le désir de visiter la grotte de la Lutonnière. Les personnes auxquelles je manifestais ce désir cherchèrent à m'en détourner : elles me dirent que cet antre sauvage était situé dans un endroit pour ainsi dire inaccessible, qu'il fallait traverser un taillis extrêmement fourré, plein de ronces et d'épines ; qu'arrivé au pied de cette caverne je la verrais perchée à une cinquantaine de pieds d'élévation, dans une pente si abrupte, si escarpée, que pour y monter il me faudrait gravir à pic avec les plus pénibles efforts ; que c'était du reste se donner beaucoup de mal en pure perte, que cette grotte ne renfermait rien de particulier et ne valait pas la peine d'être visitée. Je persistai néanmoins à vouloir aller sur les lieux, pour constater par moi-même et pouvoir assurer à la Commission que ce prétendu monument n'offrait aucun intérêt et ne méritait pas d'appeler son attention. De Farges nous nous dirigeâmes donc vers la grotte, M. Blettry, curé de la Celle-Bruère, M. Massé, maire d'Alichamp, l'abbé Tancredi Fausti, du clergé de Rome, et moi ; nous nous y rendîmes par le haut du bois de la Beaume en passant devant le château de la Brosse. L'accès en est réellement difficile. Pendant un kilomètre au moins nous traversâmes un taillis épais au milieu des églantiers et des épines qui obstruaient le passage. Enfin nous arrivâmes à un endroit très escarpé, et après être péniblement descendus jusqu'à mi-côte, en nous soutenant les uns les autres, nous aperçûmes dans une façade perpendiculaire de roches calcaires, une ouverture très irrégulière de 1 mètre 50 d'élévation et à peu près de la même largeur. Péné-